

Fonds de capital-investissement : FCPR/FCPI/FIP/FPCI/SLP


DURÉE
1 JOUR
7 HEURES

OBJECTIF

Connaître la réglementation applicable aux fonds de capital-investissement et les principales règles de fonctionnement.

PROGRAMME

PRINCIPES DIRECTEURS ET CADRE JURIDIQUE

- La réglementation applicable aux fonds de capital-investissement
- Les différents types de fonds de capital-investissement : FIA, autres FIA, FCP et structures sociétaires
- Les différents types de gestionnaires de FIA : AIFM, régulés, enregistrés
- Les organes de gestion et de contrôle des fonds : société de gestion et sa gouvernance, dépositaire, commissaires aux comptes, les comités de gouvernance des fonds
- La constitution des fonds : agrément AMF ou régime déclaratif, documents constitutifs, formalités administratives et fiscales, montant minimum de l'actif

DIFFÉRENTS TYPES DE FONDS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT

- Comparatif fonds ouvert au public -agrés- et fonds réservés aux investisseurs professionnels - régime déclaratif
- Les ratios juridiques et fiscaux d'investissement, les délais d'investissement
- Les éléments de calcul des ratios d'investissement
- Les spécificités du fonds professionnel spécialisé/SLP

PRINCIPALES CLAUSES DES RÈGLEMENTS

- Clauses communes à tous les fonds de capital-investissement : orientation de la gestion, durée de vie, souscription-rachat-cession des parts, valorisation des parts...
- Clauses spécifiques aux fonds « non professionnels » : frais, droit d'entrée, libération des parts, risques...
- Clauses spécifiques aux fonds « professionnels » : règles de gouvernance, modalités de souscription, mode de libération des parts, organisation financière...

FONCTIONNEMENT DES FONDS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT

- La gestion de l'actif et du passif du fonds de capital-investissement
- Relations entre société de gestion, dépositaire et porteurs de parts

STRUCTURATIONS COMPLEXES

- Prise en compte des contraintes d'investissement des investisseurs internationaux
- Fonds à compartiments, fonds parallèles, fonds *master/feeder*
- Financement des Fonds de capital-investissement (*equity bridge facilities*)

ASPECTS FISCAUX

- La fiscalité des fonds de capital-investissement
- La fiscalité des porteurs de parts du fonds de capital-investissement
- La fiscalité du Carried Interest

PUBLIC VISÉ

- Collaborateurs des sociétés de gestion de Fonds de capital-investissement, banquiers dépositaires, avocats, juristes.
- Toute personne souhaitant s'initier aux spécificités des Fonds de capital-investissement.

PRÉREQUIS

Justifier d'1 à 2 ans minimum d'expérience en Fonds de capital-investissement, cabinet conseil et compliance, banque d'affaires, dépositaire ou expertise comptable.

LES + PÉDAGOGIQUES

- Les exposés de l'intervenant seront complétés d'exemples opérationnels issus de sa pratique professionnelle.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Participants : 16 maximum
- Lieu et horaires : Paris - 9h00/17h30
- Déjeuner offert
- Bulletin d'inscription sur www.franceinvest.eu

TARIFS

1159€ HT*/999€ HT**

(*) Tarifs pour les non membres France Invest
(**) -15 % pour les membres France Invest

RENSEIGNEMENTS

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

INTERVENANTS

Antoine SARAILLER
Partner, *Allen & Overy LLP*

Benjamin LACOURT
Senior Associate, *Allen & Overy LLP*

Donia KERICHE
Collaboratrice, *Allen & Overy LLP*